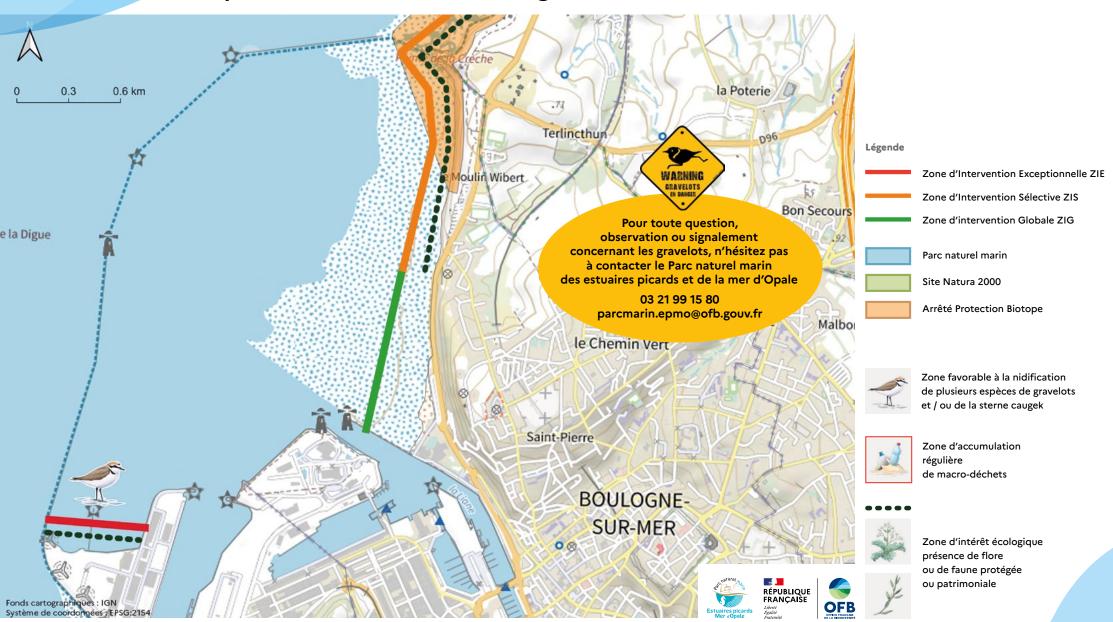
3

Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour la commune de Boulogne-sur-Mer



Classement préconisé	Zone d'Intervention Globale ZIG	Zone d'Intervention Sélective ZIS	Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE
Boulogne- sur-Mer	Plage du Centre (devant digue)	Littoral de la commune de Boulogne-sur-Mer nord vers la pointe de la Crèche	Littoral portuaire sud vers Le Portel (zone du Port de Boulogne-sur-Mer)
Sensibilité	Plage de sable avec arrière-plage artificialisée (devant une zone urbanisée)	Plage de sable avec arrière-plage constituée de falaises vers et au niveau de la pointe de la Crèche. Forts enjeux environnementaux.	Zone favorable à la nidification des gravelots. Très forts enjeux environnementaux.
Méthode	COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.
	ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE	ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE	ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE
Fréquence	Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver	Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver	mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver 1 passage En
de passage	Ponctuel Hebdomadaire Deux à trois fois par semaine Ponctuel	1 passage après Ponctuel En fonction des Ponctuel equinoxes	après Aucune intervention fonction des d'équinoxe besoins
Autres informations	Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période nidification.
	Zone d'Intervention globale ZIG	Zone à éviter pour préserver le pied de dune et le continuum plage-dune Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse	Zone à éviter pour préserver le pied de dune et le continuum plage-dune Aucun ramassage entre mars et fin août période de nidification 15 mars au 31 août : nidification autres saisons
	Toutes les saisons	Toutes les saisons	